Menus du 26 mai au 1er juin 2025
Maternelle & CP

	lundi 26 mai 2025	mardi 27 mai 2025	mercredi 28 mai 2025	jeudi 29 mai 2025	vendredi 30 mai 2025
Entrée	Céleri rémoulade	Pizza 3 fromages	Macédoine de légumes		
Plat principal	Steak haché sauce brune	Emincé de dinde au jus	Jambon blanc Supérieur		
Accompagnement	Boulgour	Courgettes aux aromates	Purée		
Fromage / Laitage	Brebicrème	Yaourt nature	Vache qui rit BIO		
Dessert	Fruit de saison BIO	Cookie BIO aux pepites de chocolat	Fruit de saison		
Menus établis sous réserve des contraintes d'approvisionnement					

Viande Française ou UE — Produit en Occitanie — Fait maison — Agriculture Biologique — Lait collecté et transformé en France — Aide UE à destination des écoles

« Pour consulter les allergènes, scannez notre QR CODE ».

MENU du CE1 à la 3ème
LUNDI 26 AU MARDI 27 MAI 2025

LUNDI

FEUILLETÉ MARAÎCHER
FILET DE COLIN
POTÉE DE CHOU VERT AUX POMMES DE TERRE
COMPOTE POMME/FRAISE
PAILLOTINE AUX PÉPITES DE CHOCOLAT

MARDI

SALADE DU TERROIR
CASSOULET DU CHEF
YAOURT AU CITRON
FRUITS DE SAISON

Le pain servi est élaboré à partir de farine issue de l'agriculture biologique

AGRILOCAL 11
Mettez de l'Aude dans vos recettes !

Les menus sont élaborés par notre diététicienne ainsi que le chef de cuisine en accord avec les recommandations du GEMRCN (Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition). *Ce document est édité à titre d'information, les repas peuvent être modifiés suivant l'approvisionnement.*

PRODUITS DE SAISON

LISTE DES ALLERGENES MAJEURS

PÉRIODE DU 26 au 27 MAI 2025

	PLAT	Lait	Gluten	Œuf	Poissons	Sulfites	Fruits à coques	Crustacés	Mollusque	Soja	Céleri	Arachides	Moutarde	Sésame	Lupin
lundi	Feuilleté maraîcher	X	X	X		X					X				
	Filet de colin				X										
	Potée chou vert/pdt	X													
	Compote														
	Biscuit	X	X	X			X			X					
mardi	Salade du terroir	X				X							X		
	Cassoulet du chef		X												
	Yaourt citron	X													
	Fruits de saison														

X Allergène présent dans le plat

Le règlement INCO (Information du Consommateur) [N°1169/2011] est une nouvelle réglementation Européenne sur les denrées alimentaires applicable à partir du 13 décembre 2014.

A partir de cette date, les opérateurs en restauration hors foyer devront mettre à disposition de leurs clients une information écrite sur les allergènes présents dans les denrées alimentaires proposées.